

N° 36

Le périodique de Tannay
Edition décembre 2016



leTannayoli

**Déchèterie intercommunale de Chavannes-des-Bois,
Commugny et Tannay**

**Travaux routiers prévus en 2017 : Route Suisse de
Mies à Founex et traversée de Versoix**

**Retour en photos sur les fêtes de l'été organisées par
l'Amicale de Tannay**

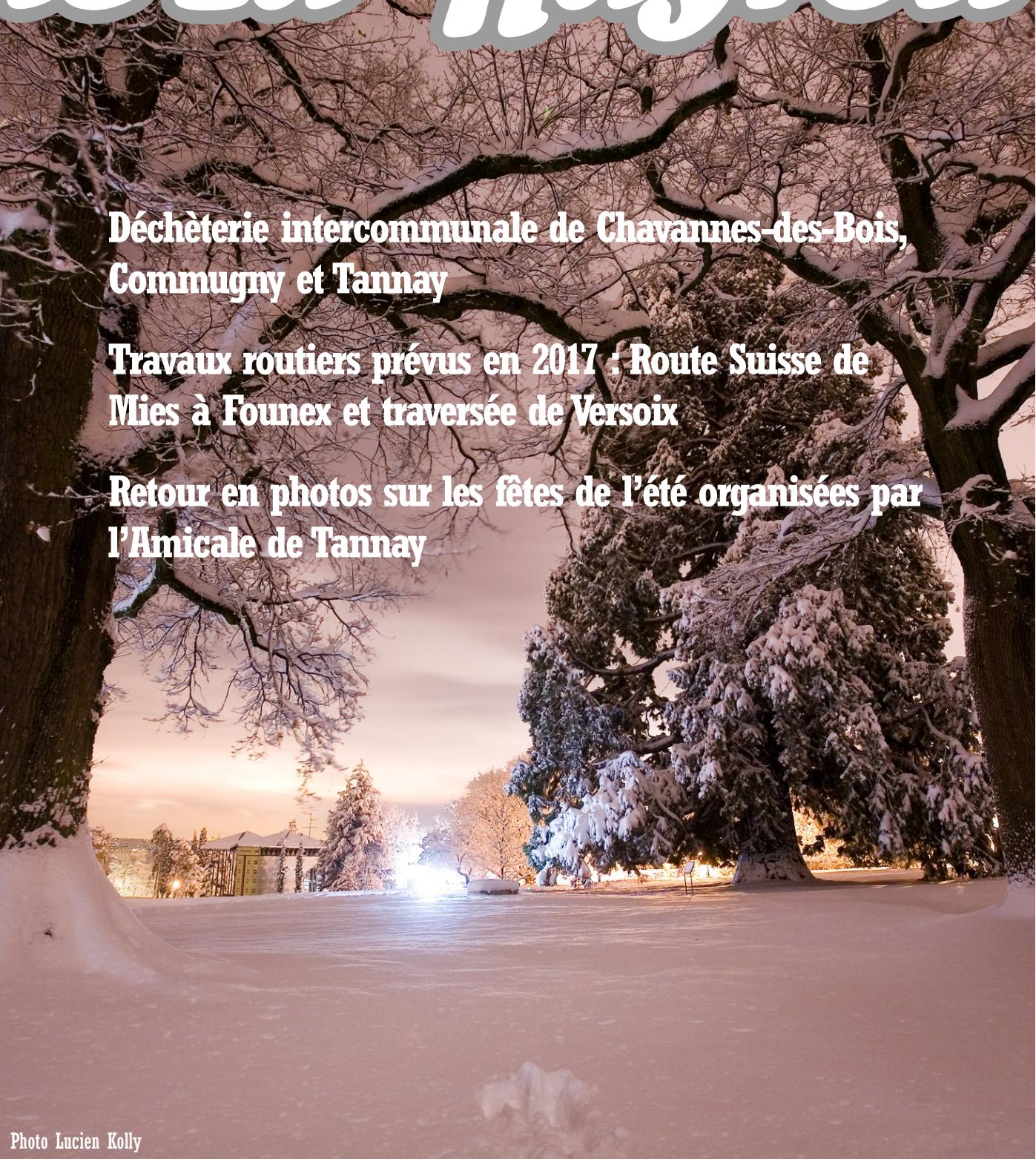


Photo Lucien Kolly

Sommaire



Editorial	3	Zone lacustre	12
Rapport d'activités du Conseil communal	4	Déchèterie intercommunale de Chavannes-des-Bois, Commugny et Tannay	13
Des nouvelles de notre Administration communale	4	Zones de loisirs	14
Ressenti d'une Municipale fraîchement élue	5	Sécurité	15
Travaux routiers prévus en 2017	6-7	Agenda des manifestations 2017 et annonce	16
Ecole	8-9	Mariages, naissances, décès	16
Retour en photos sur les fêtes de l'été organisées par l'Amicale	10-11		



Editorial

Chères et chers Tannayrolis,



Serge Schmidt,
Syndic

S'il faut, s'agissant de l'activité communale, faire un retour sur l'année qui s'achève, on doit constater que ces douze mois ont été à l'image de ce qu'est la vie, avec ses beaux moments, ses réussites, mais aussi avec ses difficultés. D'autant plus qu'avec des élections au printemps, puis au premier juillet le début d'une nouvelle législature, c'était une année de transition, une année forcément sensible, avec un changement partiel d'équipe.

Je dois relever à cet égard que l'arrivée à la Municipalité de nouvelles forces s'est faite dans les meilleures conditions et que nos nouvelles collègues – dont on sait les compétences - se sont engagées dans ce service à la communauté avec un grand souci d'efficacité et un bel enthousiasme. Autre source de satisfaction, la mise en service, cet été, de notre nouvelle déchèterie intercommunale. Spacieuse, facile d'accès, diversifiée, elle répond au mieux à nos besoins et prouve une fois encore le bénéfice qu'on peut retirer d'une intelligente coopération avec nos voisins. On notera aussi la belle rénovation de nos places de jeux, cet été, avec une offre variée et colorée, dont nos enfants profitent largement.

A relever au nombre des soucis pour lesquels la Municipalité a consacré beaucoup de temps ces derniers mois, on retiendra la situation préoccupante de notre Auberge communale. Depuis plusieurs années, le gérant de cet établissement connaît en effet de grandes difficultés à la faire vivre. Consciente du rôle social que joue cet établissement au sein de notre village, la Municipalité l'a, durant tout ce temps, aidé et accompagné autant qu'elle a pu, notamment en abaissant son loyer, en améliorant les chambres d'hôtel et en lui accordant même un prêt. Mais nous devons convenir aujourd'hui que notre gérant n'est plus en mesure d'assumer son loyer et ses charges. Compte tenu de cette situation, la Municipalité a tenté de trouver avec lui une solution à l'amiable, mais en vain. Elle s'est donc vue contrainte, à regret, de lui signifier son congé. Notre gérant a toutefois fait recours contre cette décision.

La fermeture de la poste Mies-Tannay nous a aussi préoccupés. Comme vous le savez, la direction, au niveau national, a annoncé récemment la suppression de 600 offices postaux d'ici à 2020, dont le nôtre. En contrepartie, elle propose des solutions alter-

natives, comme des agences postales dans les commerces locaux, avec des horaires plus étendus, ou encore un service à domicile. Conscients - après plusieurs discussions avec les responsables du réseau postal - que nous n'avions aucune chance d'obtenir le maintien de notre poste, nous avons donc proposé à la direction d'ouvrir une agence à l'épicerie de notre village. Ceci après concertation avec la Municipalité de Mies qui en fera de même pour sa propre épicerie. Nous sommes à ce jour dans l'attente d'une décision de la direction de notre réseau postal.

En cette fin d'année, j'aimerais remercier tous ceux qui font, dans leurs diverses activités, que notre village soit un lieu où il fait bon vivre. Sachez que votre Municipalité fait en sorte, de son côté, que vous vous y sentiez bien et que chacun puisse y trouver les satisfactions qu'il est en droit d'attendre.

Bonnes fêtes et bonne nouvelle année 2017 à toutes et tous.

Serge Schmidt



Rapport d'activités du Conseil communal

Décisions des deux dernières séances

Dans sa séance du 26 septembre 2016, le Conseil communal a décidé ce qui suit :

- Préavis municipal n° 1 relatif à l'octroi de diverses autorisations générales. **Accepté**
- Préavis municipal n° 2 relatif à la demande de crédit de 62'000 CHF pour rénover l'appartement n° 5 du Château de Tannay. **Accepté**

Séance du 31 octobre 2016 :

- Préavis municipal n° 3 relatif à une demande de crédit d'investissement de 1'116'000 CHF pour financer la réalisation des travaux de réhabilitation de la route Suisse (RC1 B-P) entre Mies, Tannay, Coppet et Founex (1^{ère} étape). **Accepté**
- Préavis municipal n° 4 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2017. **Accepté**

Des nouvelles de notre Administration communale

Madame Sophie Kilchherr, Secrétaire municipale adjointe, a décidé de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle et nous a quittés à la mi-décembre. Mme Kilchherr a donné beaucoup de temps et d'énergie dans son travail et la Municipalité a ainsi pu compter durant ces cinq dernières années sur une employée très compétente et de grande qualité. Nous la remercions et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière.

Pour la remplacer, nous avons engagé pour le 1^{er} janvier 2017, une collaboratrice bien connue des habitants de notre village, puisqu'il s'agit de Madame Ariane Katzarkoff qui était jusqu'ici responsable de l'Office de poste de Mies-Tannay ! Madame Katzarkoff a fait toute sa carrière à la poste où elle y a acquis de

belles compétences qui seront très utiles dans sa nouvelle activité au sein de notre équipe administrative. Nous lui souhaitons la bienvenue !

Serge Schmidt



Ressenti d'une Municipale fraîchement élue



Denise Rudaz,
Municipale

Les impressions de Denise Rudaz

Le passage à la retraite est un moment où plusieurs choix se dessinent :

- ne plus rien faire,
- privilégier le farniente sportif,
- s'occuper de ses petits-enfants,
- devenir bénévole,
- jardiner,
- se prendre pour un futur médaillé du Gault et Millau.

Revers de la médaille :

- ne rien faire, c'est mauvais pour les artères,
- trop de sport, c'est nocif pour les coronaires,
- les petits-enfants grandissants préfèrent les copains, copines à Papi, Mami,
- être bénévole c'est enrichissant mais épuisant,
- le jardin, vive les courbatures avec peut-être des fleurs à la clé,
- une journée de cuisine, une heure de dégustation, une heure de rangement.

Alors, que reste-t-il ?

Mais oui, bien sûr pourquoi n'y ai-je pas pensé plus tôt :

Devenir municipale, le rêve, surtout à Tannay, une vraie vie de château !



S'investir pour la communauté, en ayant l'impression de revêtir l'étoffe d'un héros, se mêler à toutes sortes de projets dont on n'avait pas la moindre idée quelques mois auparavant et/ou devenir le défenseur de la veuve et de l'orphelin.

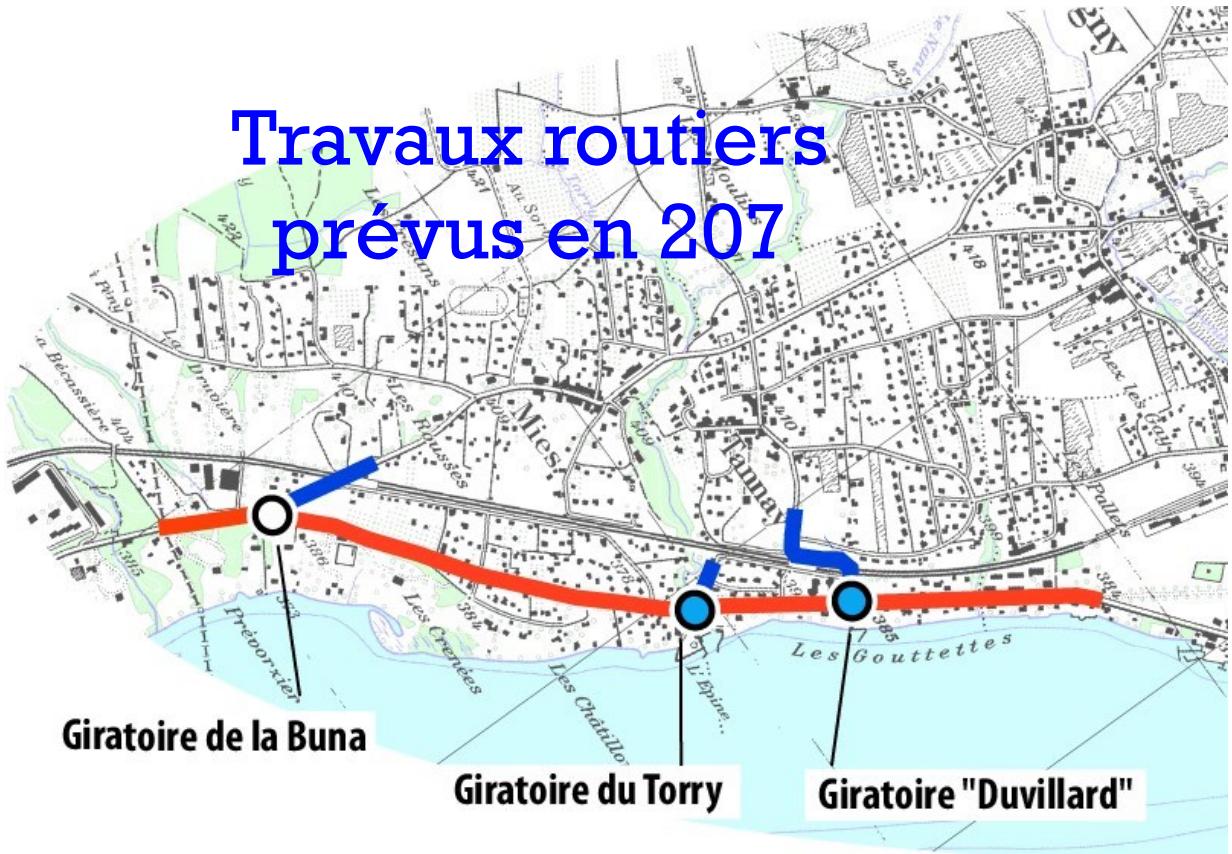
La réalité est cependant beaucoup plus prosaïque : il faut travailler encore et encore pour assimiler un langage d'abréviations obscures toutes plus complexes les unes que les autres, se mettre en phase avec les dates du Conseil communal, des diverses commissions ad hoc et des nombreuses associations intercommunales. Un vrai parcours du combattant ! A quoi s'ajoutent des termes barbares comme péréquations ou affaires sociales recouvrant une myriade d'aides toutes plus indispensables les unes que les autres.

Mais restons positifs, les sujets à traiter sont passionnants, l'ambiance de travail est extrêmement conviviale. Chacun apporte son vécu et ses expériences acquises tout au long d'une vie professionnelle bien remplie. En un mot comme en cent, devenir municipale, c'est la vraie vie.

En conclusion, je suis ravie d'avoir été élue.

Denise Rudaz

Travaux routiers prévus en 2017



Route Suisse de Mies à Founex et traversée de Versoix

L'année 2017 devrait voir l'ouverture de deux grands chantiers routiers, l'un sur la route Suisse allant de Mies à Founex et l'autre sur la route Suisse en traversée de Versoix.

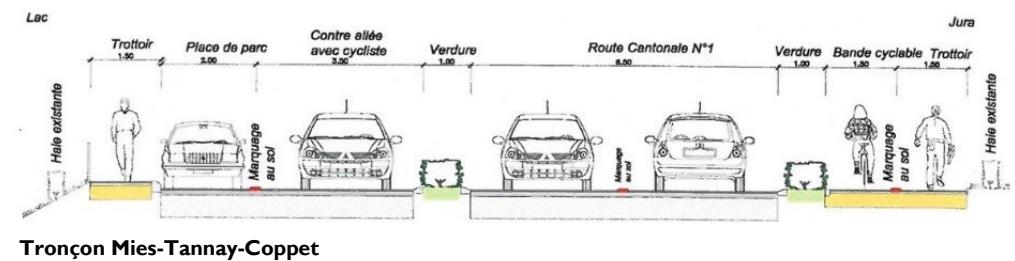
Du côté vaudois, il s'agira d'une refonte majeure de la route. La chaussée principale aura 6.50 m. de large avec, pour le tronçon Mies-Tannay et Coppet, une contre-allée côté lac qui comprendra des places de parc supplémentaires au niveau de la plage et du port. Le tronçon Coppet-Founex est plus étroit et ne bénéficiera pas de la contre-allée mais les piétons et les cyclistes seront clairement séparés de la circulation automobile par une bande herbeuse. La route sera recouverte d'un revêtement phono-absorbant divisant par deux le bruit généré par la circulation. Sur le territoire de Tannay deux giratoires seront construits, l'un au niveau de la route F.-L.-Duvillard et l'autre au niveau du port. Ils permettront enfin

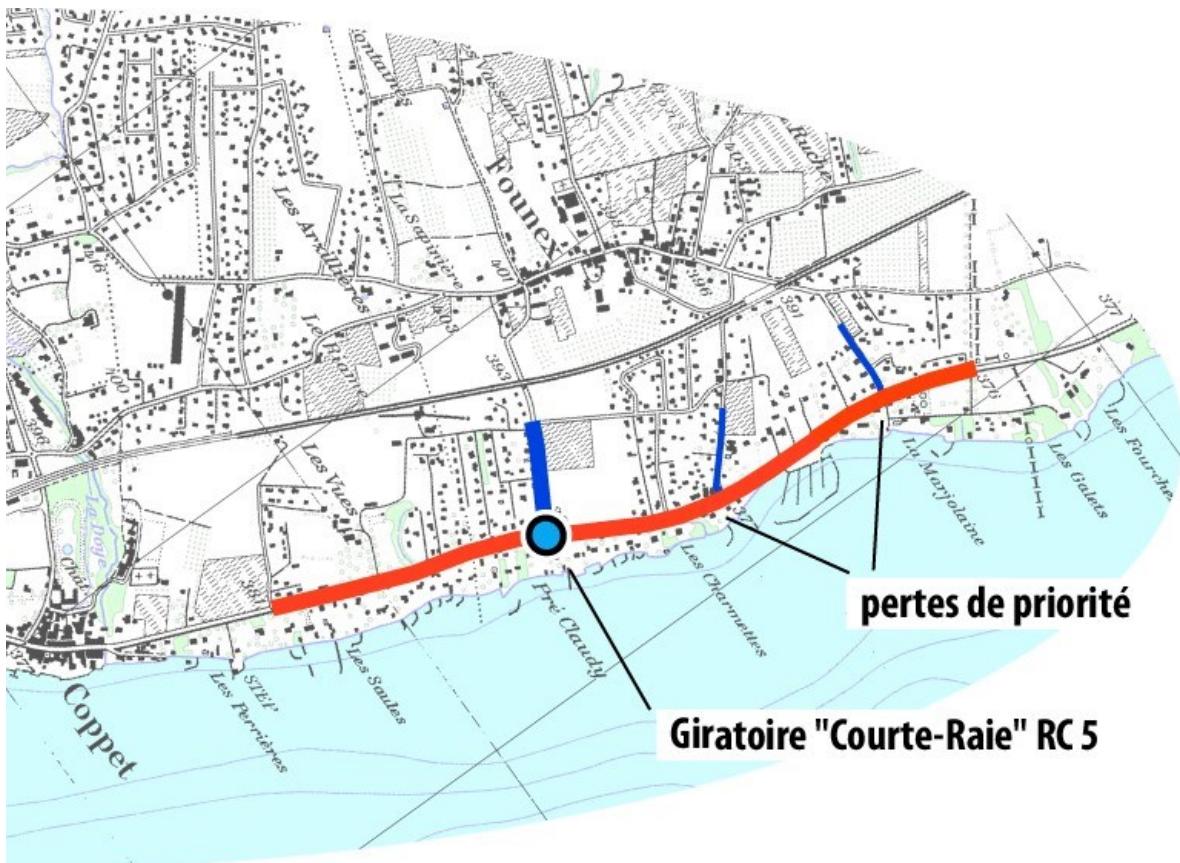
d'accéder à la route Suisse en toute sécurité. La construction d'une piste cyclable plane et séparée de la route par une bande herbeuse sera également un élément de sécurité important. Les piétons disposeront eux de nombreux passages protégés par des îlots centraux pour traverser la route. Enfin la route sera dotée sur toute sa longueur d'un éclairage moderne et directif réduisant au maximum la pollution lumineuse tout en améliorant notablement le confort et la sécurité, que ce soit pour les automo-

bilistes ou pour les piétons et les cyclistes.

Durant toute la durée des travaux, prévus pour 2 1/2 ans, la circulation sera maintenue en bidirectionnel sauf durant quelques jours où il sera nécessaire de mettre en place une circulation alternée à certains endroits.

Le projet qui bénéficiera du financement de la Confédération, du Canton et de la région doit passer par l'approbation des conseils communaux des quatre communes concernées (Mies, Tannay,





Coppet et Founex). Founex et Tannay ont déjà approuvé le projet, Coppet et Mies se prononceront en début d'année 2017. L'approbation des quatre communes est nécessaire pour entamer les travaux.

Traversée de Versoix par la route Suisse.

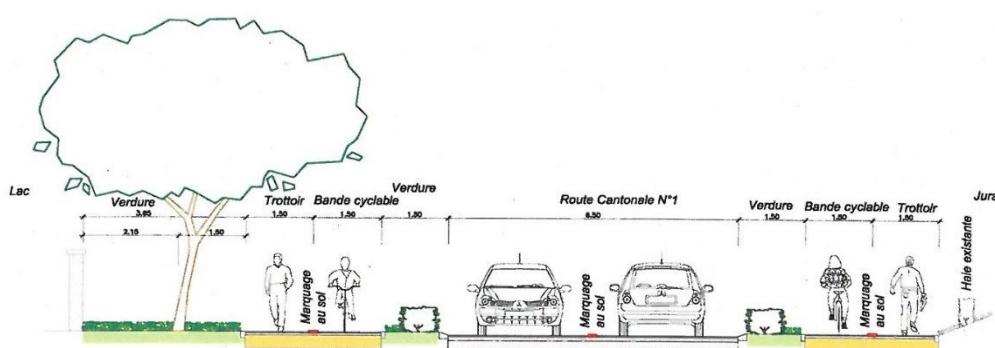
Le canton de Genève entamera également une rénovation complète de la route Suisse qui traverse la ville de Versoix. L'étroitesse de la route ne permettra pas le trafic bidirectionnel durant toute la durée des travaux. Des séances se tiennent régulièrement entre les représentants des cantons de Genève et Vaud, ainsi que les délégués des communes vaudoises concernées et celle de Versoix, afin de réduire au maximum les difficultés de circulation.

Le chantier durera trois ans et sera divisé en quatre étapes. La première étape (05-11.2017) permettra encore la circulation dans les deux sens. Dès la seconde étape (12.2017-09.2018), la route Suisse traversant Versoix sera mise en sens unique en direction de Lausanne. Le trafic venant du canton de Vaud en direction de Genève sera dévié dès le premier feu au carrefour de

la route de Montfleury. Pour réduire la circulation arrivant sur cette petite route, des déviations seront placées depuis la ville de Nyon pour dévier véhicules et poids lourds en direction de l'autoroute et autres routes alternatives tout au long de la route Suisse. À partir de la troisième étape (10.2018-05.2020), la situation s'améliorera car la circulation pourra se prolonger plus loin dans Versoix et permettra d'accéder directement à la route de Sauverny.

Ces travaux auront une incidence sur le trafic, particulièrement le matin. Il faut relever qu'il y a une excellente coopération entre les deux cantons et les communes concernées pour réduire autant que possible l'impact sur le trafic routier.

Guy van Gelder



Tronçon Coppet-Founex



Une activité ébouriffante !

Vous m'avez fait l'honneur, cette année, de m'élire en tant que Municipale. En accord avec mes collègues, j'ai repris avec un grand intérêt le dicastère des écoles, des sports et de la jeunesse, des transports scolaires et des affaires culturelles.

J'avais, certes, été dûment informée des caractéristiques de mes futures responsabilités. Mais ne connaissant pas le système scolaire vaudois (mes enfants ont fait leurs écoles à Genève) la confrontation avec la réalité fut, comment-dire, ébouriffante !

Avec une certaine naïveté, je pensais que le dicastère des écoles, à Tannay, devait être vite maîtrisé, puisque notre commune n'avait qu'une école primaire de 4 classes.

Or, sitôt élue, voilà que j'ai été assermentée comme :

- membre du Comité de Direction de l'AJET (Vice-Présidente),
- membre du Comité de Direction de l'ASCOT,
- membre du Conseil d'administration d'ARSCO SA,
- membre du CESCOT,
- membre de l'ARAS ainsi que quelques autres associations intercommunales dans lesquelles mon activité est moindre.

Quelques mois et de nombreuses séances plus tard me permettent de vous donner quelques explications sur mon activité.

- L'AJET est l'Association pour l'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte. Cette association est gérée par un Comité de Direction (Codir) de 9 membres (dont votre heureuse Municipale), soit un municipal des écoles pour chacune des 9 communes de Terre Sainte.
- Cette association gère 420 places d'accueil pour les enfants de Terre Sainte, places réparties entre une crèche, une structure d'accueil familial de jour (mamans de jour) et 7 unités d'accueil pour écoliers (UAPE). Cette association gère un budget de plus de 10'000'000 CHF et emploie plus d'une centaine de personnes.
- L'ASCOT est également une association intercommunale composée de la même façon que l'AJET. Son but est de pourvoir aux besoins de la scolarité obligatoire à la charge des communes pour les degrés enfantin, primaire et secondaire, des enfants domiciliés sur le territoire des 9 communes de Terre Sainte.
- L'ASCOT s'occupe de la mise à disposition et de la gestion des locaux et installations scolaires, ainsi que des transports scolaires, des devoirs surveillés, des éventuelles classes de développement, des restaurants scolaires ainsi que des activités culturelles et sportives. Son budget est de plus de 11'000'000 CHF.
- ARSCO SA est une société immobilière anonyme qui a été créée en 1987 pour



Ninon Pulver Picot,
Municipale



la construction du Collège des Rojalets à Coppet. Elle a pour but l'achat de terrains, la construction et la gestion de bâtiments destinés à des installations scolaires et d'intérêt public. C'est ARSCO SA qui construira le futur complexe de la piscine-patinoire aux Rojalets.

- Le CESCOT est le Conseil d'Etablissement Scolaire de Terre Sainte. C'est un or-

gane consultatif, constitué des autorités, d'enseignants, de parents d'élèves et des milieux concernés par les enfants. Ce conseil siège 2 à 3 fois par année. C'est un lieu de partage et d'idées en vue d'optimiser la vie et l'éducation des enfants de nos communes.

Voilà, entre autres, à quelles activités se vouent votre Municipale, activités qui, vous

l'aurez compris, s'exercent, la plupart du temps, à l'extérieur de la Commune.

Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter le site www.terre-sainte-grandir.ch.

Des pommes à la récréation !

Votre Municipale a, d'entente avec les autres conseillers, relancé une ancienne tradition consistant à fournir aux élèves de Tannay, durant la saison, des pommes produites dans la région.

C'est M. Vincent Echenard qui exploite, à Tannay, une entreprise de maraîchage bio, qui a livré l'école.

Non seulement, nos élèves pourront goûter de déli-

cieuses pommes, produites localement mais celles-ci sont garanties sans pesticides ou autres produits chimiques.

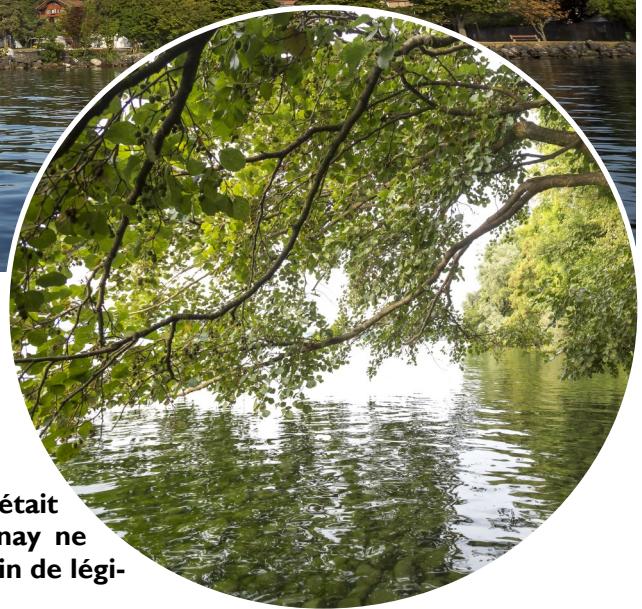
Retour en photos sur les fêtes de l'été organisées par l'Amicale

Fête du village





Zone lacustre



Un groupe de réflexion pour le développement de la zone lacustre de Mies-Tannay

Suite au refus du projet « PPA du Torry » le 8 mars 2015, il était tout à fait compréhensible que la Municipalité de Tannay ne souhaite pas réviser un dossier d'une telle envergure en fin de législature.

Afin d'éviter de perdre plus d'une année en attendant les équipes de la nouvelle législature, j'ai proposé de créer un petit groupe de réflexion composé de huit Tannayrols et Myarolans. Malheureusement, nous avons perdu un membre très apprécié de ce groupe, M. Claude Figeat, qui est décédé le 11 octobre 2016.

Ce groupe ad hoc, bien que constitué de municipaux et de conseillers communaux, n'a ni pouvoir décisionnel ni budget de la part des communes. Les membres actuels sont Mme Kristin Deferne et MM. Jean-Marc Keller, Nathan Finkelstein et Guy van Gelder pour Tannay et MM. Guy Dériaz, Claude Hilfiker et Olivier Emery pour la commune de Mies.

En plus de la taille du port, ce groupe a choisi de traiter les sujets suivants :

- les moyens de solliciter et d'intégrer les avis et suggestions des habitants pour le développement de cette zone lacustre,
- les activités à inclure dans cette zone,
- la disposition géographique de ces activités,
- le financement des constructions,
- l'intégration avec le projet de réhabilitation de la route Suisse (RC1).

Dans sa séance du 28 septembre 2015, la Municipalité de Tannay a souhaité encourager l'initiative de notre groupe et nous a donné un mandat pour ce travail. Elle a précisé que le groupe pourrait demander un financement ponctuel, mais à ce jour, nous n'avons formulé aucune demande dans ce sens sauf

“quelques sandwiches” pour nos longues séances de travail.

Le groupe compte présenter ses réflexions à l'ensemble des Municipalités de Mies et de Tannay début 2017. Il incombera aux deux Municipalités de décider de la suite à donner à nos idées.

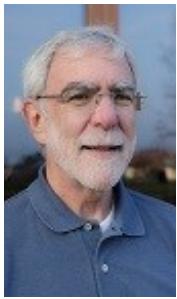
Sans trahir les termes de notre mandat, en attendant la présentation aux Municipalités, je pense pouvoir partager deux éléments que notre groupe a trouvé primordiaux :

- le projet proposé sera plus modeste que celui refusé en 2015,
- les deux communes doivent collaborer pour entreprendre un développement harmonieux de cette zone lacustre intercommunale.

Nathan Finkelstein

Déchèterie intercommunale de Chavannes-des-Bois, Commugny et Tannay

Quelques informations pratiques !



Nathan Finkelstein,
Municipal

Planning

Afin que la déchèterie puisse être opérationnelle le lundi 4 juillet comme prévu, nous avons dû aménager le site avec des bennes provisoires. Ces bennes ont été remplacées par des bennes définitives au fur et à mesure de leur fabrication. Il nous manque encore une benne à compactage pour le carton. En effet, celle qui a été livrée n'est pas compatible avec le réseau électrique du site.

Fréquentation

Notre déchèterie est très sollicitée grâce aux habitants qui, soucieux de notre environnement, trient et valorisent leurs déchets plutôt que de les mettre dans des sacs poubelles. Afin d'éviter "la foule" à la déchèterie le tableau ci-dessous montre les statistiques de sa fréquentation. Les mardis et mercredis sont les meilleurs jours pour y amener vos déchets.

Badges d'accès

Le système d'accès par badge fonctionne très bien. Mais attention, il ne faut pas percer ces derniers pour y passer une ficelle, les mettre sur un trousseau de clés, etc. Des composants microélectroniques sont intégrés dans le badge, y compris une antenne qui permettent à la carte de dialoguer avec la borne qui ouvre la barrière d'entrée. En le perçant il y a de grandes chances que vous rendiez le badge inutilisable et vous devrez alors en acheter un autre.

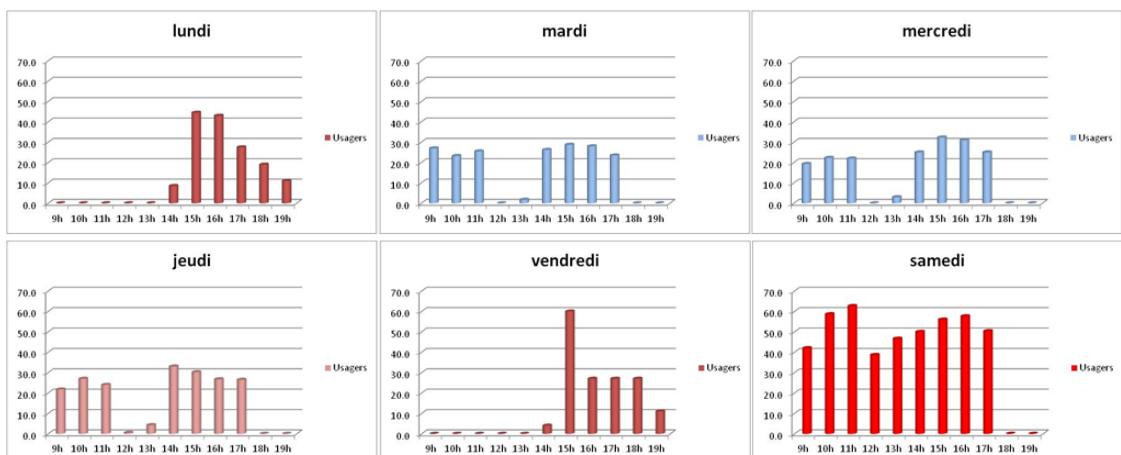
Appareils électriques et électroniques

Nous acceptons ces appareils à la déchèterie mais il y a un coût associé avec ce service. Si le coût de l'élimination de ce matériel est couvert par la taxe anticipée de recyclage (TAR) payée lors de l'achat, nous devons transporter ces appareils au centre de ramassage.

Tout commerce qui vend un produit électrique ou électronique similaire, quelle que soit la marque, est tenu de reprendre un produit usagé. Par exemple, un commerce qui vend des lave-vaisselles doit reprendre un lave-vaisselle de n'importe quelle marque. Si vous faites livrer un appareil, demandez au livreur de reprendre l'ancien. Si vous prenez vous-même votre nouvelle acquisition, déposez votre ancien appareil directement au magasin. Ce faisant, nous éviterons des frais supplémentaires à la déchèterie.

Horaires de fin d'année 2016 de la déchèterie

Pour terminer, nous vous informons que la déchèterie fermera exceptionnellement à 15h00 les samedis 24 et 31 décembre 2016.





Zones de loisirs

Nos places de jeux sont rénovées

Le projet était annoncé dans la dernière édition du Tannayroli et c'est maintenant chose faite, deux nouvelles places de jeux ont été ouvertes à la fin de l'été.

Deux mois de chantier ont été nécessaires pour creuser les terrains à l'emplacement des jeux, couler les bases en béton, recouvrir de surfaces amortissantes, fixer solidement les jeux au sol et terminer par une surface de gazon synthétique. Début septembre, les terrains ont été nivelés et ensemencés d'un gazon résistant. Toutes les installations sont maintenant aux normes officielles pour la sécurité de nos enfants.

Aujourd'hui le gazon a poussé et le succès immédiat des places de jeux indique bien qu'il y avait une véritable demande dans notre village pour un espace convivial et ludique proche et ouvert aux habitants.

La place de jeux des Cerisiers, à l'angle de la route F.-L.-Duvillard et de la route de Malcroissant est plus particulièrement destinée aux en-

fants de 2 à 8 ans alors que celle de la route des Pralets, nettement plus vaste, s'adresse aux enfants de 2 à 14 ans. N'oubliez pas que, même si toutes les mesures de sécurité ont été prises par la commune pour offrir des installations sûres, il appartient aux parents et ac-

compagnants de veiller sur les enfants pour éviter un accident malgré tout encore possible.

Guy van Gelder



Sécurité



Guy van Gelder,
Vice-syndic



Nouveau poste de Gendarmerie à Coppet

Un nouveau poste fixe de Gendarmerie a été ouvert le 3 octobre dernier à la gare de Coppet. Il permettra d'augmenter la présence de la Gendarmerie dans la région d'autant plus que le nombre de patrouilles mobiles qui sillonnent nos routes restera le même qu'auparavant.

Les horaires d'ouverture du guichet au public sont :

**Lundi - 07h30 à 12h00,
Jeudi - 15h00 à 19h00.**

En dehors de ces heures, l'accueil de la population pourra se faire sur simple rendez-vous téléphonique au 022 557 56 21.

En cas d'urgence, composez le 117.

Poste mobile de la Gendarmerie

Depuis le 1er août 2015, le poste mobile de Gendarmerie a déjà effectué plusieurs passages dans notre commune et celles de Terre Sainte. Il mobilise deux à trois gendarmes, l'un à bord pour accueillir le public, un à deux en patrouille à pied ou à vélo.

Ce poste itinérant permet à la Gendarmerie de rester proche de la population, favorisant ainsi le contact directement sur le lieu d'habitation, mais aussi autour d'infrastruc-

tures telles que les gares, les salles polyvalentes, les établissements scolaires, etc. Il est aménagé en "bureau d'accueil" et équipé comme n'importe quel poste de Gendarmerie. Il offre notamment l'opportunité d'établir différents documents, tels que les plaintes pénales ou les formulaires "objets trouvés/perdus". Ce nouveau dispositif peut également être engagé lors des manifestations

importantes et événements particuliers, ceci à titre préventif.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site pour vous informer de sa venue ou de retrouver le programme de passage du poste mobile sur l'application "Votre police": m.vd.ch/autres-prestations-mobiles/votre-police/

Société SDS

Pendant la période des vacances de fin d'année, bien des familles décident de partir à la montagne ou de voyager vers des destinations ensoleillées. Pour augmenter la sécu-

rité et empêcher autant que possible les cambriolages durant cette période, la surveillance des routes et chemins de notre village sera, comme l'année dernière, intensifiée.

La société SDS a été mandatée pour augmenter sa présence par des patrouilles supplémentaires durant toute la période des fêtes de Noël et de Nouvel An.



Agenda des manifestations 2017 et annonce

24 janvier

Indépendance Vaudoise - Place du village

30 juin, 1^{er} et 2 juillet

Fête du village - Centre du village

1^{er} août

Midi : Repas villageois - Parc du Château
(offert aux Tannayrolis par l'Amicale sur inscriptions)
Soir : Fête Nationale - Parc du Château

4 août

Concert jazz - Parc du Château

17 au 28 août

Concerts classiques des VMT - Parc du Château

13 décembre

Visite du père Noël

Fermeture de l'Administration communale lors des fêtes de fin d'année 2016 - 2017

Lundi 26 décembre 2016 - fermé

Mardi 27 décembre 2016 – fermé

Mercredi 28 décembre 2016 – fermé

Jeudi 29 décembre 2016 – ouvert (14h-18h)

Vendredi 30 décembre 2016 – fermé

Lundi 2 janvier 2017 - fermé

Réouverture des bureaux selon les horaires habituels dès le mardi 3 janvier 2017.

Greffé

Mercredi de 8h00 à 12h00

Vendredi de 8h00 à 12h00

Office de la population

Mardi de 7h30 à 12h00

Jeudi de 14h00 à 18h00

Naissances et décès

Naissances

22.06.2016 - HIRSCH Ly

08.07.2016 - ESQUERRÉ PECK Anna

19.07.2016 - O'NEIL Axel

15.08.2016 - LEBEDEV Igor

17.08.2016 - REDON Aaron

21.09.2016 - VASILENKOV Nikolay

Décès

29.08.2016 - RIISHOJGAARD Alexander

25.09.2016 - COTTINI Otello

Rédaction
Serge Schmidt
Guy van Gelder
Nathan Finkelstein
Denise Rudaz
Ninon Pulver Piccot

Photos
Lucien Kolly

Conception & mise en page
Fabrice Nassisi
Tamara Blanchoud

Impression
Imprimerie de Versoix